

# REVUE SOCIALE.

(PREMIÈRE LIVRAISON.)

---

---

**Lyon, 10 Septembre 1844.**

## INTRODUCTION.

En voyant s'élever, au milieu de tant de journaux déjà créés, une nouvelle revue, publiée par de jeunes hommes à peu près inconnus, bien des gens pourront, à bon droit, s'étonner.

Qu'apportons-nous aux lecteurs pour être mieux reçus que les autres ? rien et tout ; car si nous n'avons pas quelque nom illustre à notre tête, nous nous sommes mis sous le patronage d'une grande idée.

Aussi, quand la première page de toutes les publications nouvelles contient seulement la description des faits nouveaux, qu'elles enregistrent comme éléments de succès, pour nous, il faut encore rendre compte des principes qui nous ont guidés et des conséquences qui nous ont amenés à commencer notre œuvre. Nous allons essayer de le faire longuement, trop longuement peut-être ; mais, pour qu'il n'y ait nul malentendu sur notre point de départ, sur la marche que nous nous sommes tracée, il faut que nous nous fassions connaître entièrement. Avant de commencer cette tâche, nous sollicitons la bienveillance de nos lecteurs, et nous serons

heureux si, appréciant bientôt l'utilité de nos efforts, ils partagent et font fructifier nos idées.

#### SITUATION PRÉSENTE.

1. A travers toutes les périodes que nous déroule l'histoire, les penseurs ont reconnu que les sociétés progressaient sans cesse vers un but indéfini ; et pourtant, dans ce siècle où la science accomplit tant de merveilles, à cette époque qui semble occuper les plus hauts degrés de la civilisation, on s'étonne de rencontrer encore tant de misères véritables, tant de douleurs impossibles même à consoler. Alors, pour apporter des remèdes au mal, des hommes d'intelligence et de bonne volonté ont exposé bien des systèmes nouveaux, réformes générales, politiques ou morales ; mais un sentiment de défiance et de découragement a seul accueilli leurs efforts dans toutes les classes de la société.

2. C'est qu'il nous semble que l'on ne s'est jamais bien pénétré de l'importance des questions sociales, que le mot *impossible*, que la doctrine du *laissez-passer*, ont trouvé trop de sympathies ; c'est qu'il nous semble enfin que l'on n'a pas bien compris la possibilité de résoudre le problème, parce qu'on l'a mal posé, parce qu'on n'a pas observé l'ensemble de la marche des sociétés.

3. En effet, toutes les découvertes dues au genre humain se lient et s'enchaînent ; des causes involontaires amènent des effets étranges, imprévus par tous, mais conduits par le doigt de Dieu. Ainsi, des sociétés anciennes, basées sur le monopole et l'esclavage, naissent le christianisme et la liberté ; avec l'invention de la poudre finissent les guerres constantes et la féodalité ; de la découverte du Nouveau-Monde surgit la pré-

pondérance civilisatrice de l'Europe. Tous les événements marchent et s'entraînent dans l'histoire pour atteindre des résultats que n'a pas su saisir l'observateur.

4. De même, de nos jours, après les secousses des révolutions naît un ordre de choses positivement pacifique, industriel et financier. La bourgeoisie, qui a combattu pour prendre enfin son rang et sa place, presse et conduit le mouvement, emporte dans son tourbillon hommes et choses avec ce mot magique : *l'argent*. Aussi, quelle activité ! quelle puissance ! Jamais le génie humain n'a rencontré plus d'inventions étonnantes : les vaisseaux parcourent les mers en tout sens, les chemins de fer sillonnent les grands états ; partout c'est le marteau ou le battant de l'industrie, les lueurs de la forge ou les pistons de la vapeur ; le commerce fait tout, la paix ou la guerre, l'influence d'un état ou sa langueur, et pourtant le malaise existe et les plaintes s'élèvent toujours plus nombreuses. Mais qui sait quel Nouveau-Monde social de pareilles choses vont produire ? qui sait quels événements vont surgir de cette activité sans bornes, de cette ébullition d'idées ? Eh bien ! pour pénétrer au fond de ce problème, enregistrez tous ces faits, corroborez leurs forces positives et morales, rassemblez dans une même route ces éléments épars, organisez ce désordre, et osez entrevoir ce que sera votre œuvre.

5. L'on a, à tort, calomnié ce siècle et nié sa puissance. Du malheur des pauvres l'on s'en est pris à maudire la fortune ; de ce que des hommes d'intelligence sont morts à l'hôpital, on a montré la fortune aux mains d'un sot ou d'un ignorant, poussant l'intelligence au désespoir. Certes, de pareils faits peuvent être vrais isolément, quoique cependant la fortune soit déjà un commencement de garantie de travail et d'intelligence ; mais il faut ajouter que presque partout et

toujours l'homme puissant par un motif quelconque, noble ou argent, ne s'arrête pas à sa part et veut le privilège ; ses exactions l'entraînent d'injustice en injustice ; il oublie le pauvre qui se débat sous ses pieds ; puis bientôt ces faits amènent à un ordre de choses incohérent, sans principes, sans espérances, sombre et tremblant sur sa base. Mais de ce terrible état le riche souffre autant que le pauvre. Combien de cœurs sont ulcérés en silence dans l'hôtel splendide et dans la mansarde lézardée, non plus des mêmes peines, mais de douleurs aussi poignantes !

6. Pour nous, nous avons foi dans le siècle. Il se relèvera un jour, bientôt peut-être. Il faut seulement, par l'analyse de ses efforts, guider sa marche encore incertaine, donner aux hommes isolés des principes d'unité, faire sentir la nécessité de la solution des problèmes d'organisation, rappeler l'esprit de charité et la morale du Christ, faire briller à tous les yeux cette lumière non éteinte, mais voilée, et, guidés par la révélation soudaine de leurs propres sentiments méconnus, les hommes s'élanceront sur de nouvelles traces ; alors nous en appelons à l'avenir.

7. Mais abandonnant ces idées, que nous nous réservons d'approfondir davantage dans la suite, expliquons mieux notre place dans la presse.

#### INFLUENCE DE LA SOCIÉTÉ SUR LA PRESSE ET DE LA PRESSE SUR LA SOCIÉTÉ.

8. Nous avons dit que le siècle était essentiellement industriel, spéculatif ; l'influence de cet essor financier a dû nécessairement se faire sentir sur les idées générales et les modifier.

9. En effet, la loi donnant à l'électeur, ou plutôt au cens

qu'il représente, pouvoir de nommer un député, tout individu a dû, par un intérêt quelconque, s'immiscer aux affaires publiques; d'un autre côté, la chambre des députés, que tant de liens rattachent à la nation, représentant, pour ainsi dire exclusivement, la fraction agissante de l'Etat, chacun s'est vite passionné pour les luttes de la tribune et a eu les yeux fixés uniquement sur cette arène publique. La presse politique, qui est de moitié dans tous ces débats, qui les fait connaître à toutes les extrémités de la France, a dû prendre, par cela même, une extension rapide et puissante, et la littérature devenir essentiellement périodique.

10. De plus, pour l'homme négociant et industriel, dont toutes les heures sont comptées, combien n'est-il pas agréable de lire, en un résumé de quelques pages, le mouvement des affaires publiques! Veut-il se distraire? le feuilleton est au bas. S'il est intéressant, voilà l'unique affaire. S'amuser vite et à bon marché, voilà le grand point. C'est ce qui nous explique la vogue de curiosité des grands procès criminels, devenus un moyen de spéculation pour la presse, l'indifférence pour les arts qui demandent certaines connaissances pour être appréciés, et l'engouement pour la musique, dont les jouissances sont promptes et immédiates; c'est ce qui explique l'abandon du genre dramatique sérieux, l'affluence de la foule aux théâtres de vaudevilles ou de drames à grands effets.

11. La littérature actuelle est donc presque entièrement renfermée dans la presse; les livres de science qui se publient encore ne doivent leur succès ou leur défaite qu'aux appréciations des journaux. La société, qui a imposé son influence à la presse, s'habitue à son tour à ne juger que d'après elle, à n'avoir d'opinion qu'avec elle, à ne penser que par elle.

L'une a donc bientôt repris son influence sur l'autre.

Examinons maintenant les deux grandes fractions de la presse.

#### DE LA PRESSE POLITIQUE.

12. La presse politique, livrée aux mains des partis, dirigée la plupart du temps par les députés qui défendent sur ce nouveau terrain et devant la barre du public les principes qu'ils émettent dans la chambre; la presse politique, dis-je, doit s'occuper exclusivement des faits et des actions. Or, comment pourrait-elle apprécier les théories, puisqu'elle sait d'avance comment elle doit les juger, selon qu'elles se rapprochent ou s'éloignent de ses vues? Les faits politiques sont sa base, les nécessités politiques ses réflexions; littérature, sciences, arts, sont, pour ainsi dire, des lettres mortes pour elle. Des hommes spéciaux, souvent illustres, sont bien, il est vrai, attachés à leur rédaction pour apprécier les doctrines nouvelles; mais on leur laisse à peine une colonne, et c'est tout au plus si le lecteur va les chercher dans le petit coin où ils se sont réfugiés.

13. Aux revues seules appartient donc la facilité de suivre le mouvement intellectuel. Dépourvues des préjugés de parti, seules elles peuvent juger impartialement et d'un point de vue général, seules elles peuvent initier leurs lecteurs aux découvertes nouvelles et les conduire à des jugements sains, à des réflexions équitables.

Que de questions profondes et d'un intérêt général sont cependant inconnues ou mal connues! Combien de gens se refusent à la synthèse des développements de l'intelligence humaine, faute de les connaître dans leur ensemble! et, loin de pervertir l'imagination, loin de prévenir les esprits ou de les entraîner dans des voies funestes et subversives, combien

de services devrait rendre l'accomplissement d'une pareille œuvre sur la généralité de la nation!

15. L'on a vivement réclamé contre les lois qui restreignent la liberté de la presse, oubliant que la presse elle-même, par ses écarts et par ses abus, a nécessité le joug pesant qu'on lui a imposé. Si, au lieu de s'égarer dans la discussion, elle avait observé et dirigé les intelligences vers la solution des grands problèmes sociaux, elle serait devenue un bienfait, aurait conquis l'estime de toutes les classes de la société.

16. Posés, comme nous le sommes, au sein de l'un des grands centres manufacturiers, nous voyons, plus que bien d'autres, les questions les plus importantes d'économie industrielle et commerciale rester encore irrésolues. Placés au milieu de nations étrangères qui ont un intérêt plus ou moins direct à notre industrie, les représentants de nos manufactures connaissent-ils bien les devoirs qu'ils sont appelés à remplir? Ont-ils étudiés les complications de ce vaste engrenage? Ont-ils mis le doigt sur toutes les plaies, connu tout le mal, apprécié tout le bien, entrevu les remèdes? Et ce n'est pas tout, car Lyon serait-elle la première ville commerciale d'Europe, elle doit être encore une ville de sciences et d'arts.

17. On s'habitue à ne voir les choses que d'un côté et à regarder notre cité comme exclusivement occupée de chiffres et de fabrication : c'est une erreur que l'histoire se charge de rectifier ; mais là encore, à côté des merveilles de l'industrie, on oublie d'enregistrer les découvertes de nos savants, les travaux de nos artistes, et presque tous, découragés de cette indifférence systématique, courent porter à Paris et leurs lumières et leurs produits.

Enrichie de ces désertions, la capitale nous déborde sans

cesse , nous dépasse; et que l'on y prenne garde, car bientôt Lyon ne sera plus que le faubourg de Paris.

18. Jetons un coup d'œil autour de nous, sur les nations étrangères; osons encore examiner ces grandes fractions d'utilité générale, canaux, fleuves, chemins de fer; rapportons dans un but unitaire l'analyse de ces faits à ceux qui se passent sous nos yeux, et, certes, nous aurons plus d'un sujet de nous enorgueillir et de redonner courage à toutes les émulations.

19. Chacune de nos réflexions, qui sont pour nous des articles de foi, bien posées et mûries dans notre esprit, nous avons songé sérieusement à nous mettre à l'œuvre, croyant faire le devoir de tous bons citoyens en nous rendant utiles. Que la tâche dépasse nos forces, nous ne le nions pas; mais, une fois le principe posé et l'appel entendu, des hommes plus forts, des travailleurs de génie, se présenteront, nous n'en doutons pas, pour aider notre faiblesse; à eux nous cèderons la plume avec joie.....

Nous aurons accompli notre mission en appelant les esprits sérieux sur le terrain des problèmes sociaux dont la solution peut seule arracher l'homme à cet état d'anarchie et de division et le ramener à sa véritable destinée , le bonheur.



---

---

## LITTÉRATURE.

---

### COUP-D'OEIL SUR LA LITTÉRATURE FRANÇAISE CONSIDÉRÉE DANS SES RAPPORTS AVEC LA SOCIÉTÉ.

Un écrivain célèbre a dit avec raison : « *Le style, c'est l'homme.* » Il aurait pu ajouter : *Le style, c'est la société.* La littérature d'un pays et d'une époque, c'est ce pays et cette époque; ce sont ses jouissances et ses souffrances, ses passions bonnes ou mauvaises, ses idées vraies ou fausses dégagées du fond de l'âme de chacun et extériorées, si je puis ainsi dire, au moyen du langage.

Pour faire l'histoire d'une société, pour découvrir ce qu'elle a pensé et senti à ses différentes phases, il ne suffit donc pas d'étudier les faits matériels qu'elle a produits, il faut encore jeter un coup d'œil scrutateur sur les monuments littéraires dans lesquels elle s'est comme empreinte. Si ces monuments expriment le calme et la sérénité, soyez sûr qu'ils sont nés dans une société calme et sereine; s'ils expriment, au contraire, le malaise et l'agitation intérieure, tenez pour certain qu'ils ont reçu leur vie orageuse dans une société orageuse elle-même et bouleversée jusqu'au fond des entrailles. Une littérature est pour une société ce qu'un corps humain est pour une âme humaine, je veux dire un organisme vivant qui reflète toutes les nuances de sa pensée, qui rend tous les traits de son caractère, qui signifie tantôt la haine, tantôt l'amour, tantôt la douceur, tantôt la fierté, par les

contours ou gracieux ou hardis de ses formes merveilleuses.

Et qu'on ne dise pas que l'ensemble des grands écrivains qui constituent la littérature d'une société peut bien être en désaccord de sentiments et d'idées avec elle, et par conséquent ne la représenter en aucune sorte. Un écrivain est l'expression de son temps, ou il n'est rien. Pour être quelque chose; il faut qu'il pense comme lui, qu'il sente comme lui, et qu'il écrive de même. Si les idées auxquelles il a foi n'obtiennent pas l'adhésion de ceux qui l'entourent, il croit moins fermement à leur vérité; si son esprit, dans sa marche audacieuse, ne se sent pas accompagné, escorté, soutenu par d'autres esprits, il trébuche à chaque pas, se décourage et succombe. Il faut dire la même chose des sentiments qui embrasent son âme. Pour avoir toute l'intensité dont ils sont susceptibles, ils doivent être communs à un grand nombre d'hommes, rouler et tourbillonner des uns vers les autres, et grandir ainsi comme les flammes rapprochées d'un incendie. Dès que l'écrivain possédera à un degré éminent le sentiment et la pensée de son époque, il l'exprimera comme elle, et il l'exprimera bien; car elle trouve toujours à cette pensée et à ce sentiment leur expression la plus juste et la plus vive. Il n'y a que des professeurs de rhétorique qui puissent s'imaginer qu'il conviendrait de s'attacher à parler aujourd'hui comme on parlait au XVII<sup>e</sup> siècle. S'ils veulent changer l'effet, qu'ils changent donc la cause: autrement leur manière sera toujours fautive, parce qu'elle sera toujours affectée; qu'ils fassent rebrousser chemin aux siècles qui s'écoulent, et qu'ils les fassent remonter au-dessus de leurs anciennes pentes, s'ils veulent qu'ils résonnent comme ils résonnaient autrefois. Jusque-là, ils ont tort de se poser en austères conservateurs du style, en grands-pontifes du bon goût, de se lamenter comme autant de Jérémies littéraires, et de s'écrier que la langue

française se perd. Pour pétrifier la langue, ils devraient commencer par pétrifier les idées et les sentiments de l'homme dont elle est l'expression. Or, il serait à peu près aussi raisonnable de le faire que d'arrêter la sève qui circule dans les troncs des arbres, que d'empêcher le jeune oiseau de venir à la lumière et de prendre son essor vers le ciel, parce qu'il lui faut pour cela briser son œuf natal. Pense-t-on sérieusement que si Tacite avait voulu écrire comme Cicéron, il aurait été Cicéron ou Tacite? Croit-on que Lamartine aurait beaucoup gagné à se faire le singe de Racine ou de Corneille? La belle tâche, en vérité, que de s'ingénier à envelopper des idées toutes palpitantes d'actualité et de vie dans le tissu pâle et décoloré d'une langue qu'on ne parle plus, comme dans un suaire! Comparez les œuvres de ces prétendus dépositaires des saines traditions, qui s'évertuent à marier la vie et la mort dans un hymen insensé, avec les œuvres inspirées de ces hommes qui sentent tressaillir dans leur sein l'âme de tout un siècle; Le nom des premiers, très-obscur de leur vivant, est tout à fait oublié après leur mort, tandis que les seconds demeurent à jamais les véritables représentants de leur époque. Disons-le donc hardiment, telle littérature, telle société, et telle société, telle littérature.

Si nous appliquons ce principe à la société française de ces derniers temps, nous aboutirons à de remarquables conséquences.

Rien de plus beau, rien de plus harmonieux que la littérature du XVII<sup>e</sup> siècle dans sa calme et tranquille majesté. Ce sont des écrivains moralistes qui, les yeux fixés sur le cœur humain, se complaisent à tracer le tableau de ses états divers; ce sont des poètes qui, sans penser à autre chose, cherchent à nous attendrir sur les douleurs de l'homme et à nous faire

rire de ses défauts ; ce sont des orateurs immortels qui, au lieu de remuer le peuple sur les places publiques et d'étaler à ses yeux l'éclat séducteur des biens terrestres, lui offrent en perspective le ciel qui l'attend. Tous, moralistes, orateurs, poètes, vivent dans le milieu social de leur époque comme s'il était tout ce qu'il peut être, et ne s'inquiètent nullement de le transformer ; tous courbent pieusement la tête sous l'empire des idées chrétiennes, comme si les portes de l'enfer, ainsi qu'on disait alors, ne devaient jamais prévaloir contre elles. L'homme du XVII<sup>e</sup> siècle sait d'où il vient, ce qu'il est, où il va. Les livres saints sont là pour lui raconter la grande genèse des choses, pour lui apprendre quelle est sa nature propre, et quelle destinée sera la sienne au-delà du tombeau. Pourquoi serait-il tourmenté par ces redoutables problèmes qui ne laissent ni paix ni repos à l'âme agitée et haletante qui en poursuit la solution ? Le sacerdoce chrétien, qu'il regarde comme le représentant de Dieu sur la terre, ne lui assure-t-il pas que le ciel ou l'enfer seront irrévocablement son partage après la mort, suivant qu'il aura bien ou mal fait pendant sa vie ? S'il n'est pas aussi heureux dans ce monde qu'il le voudrait, il comprend aussi pourquoi. Il sait que le péché de son premier père a introduit le malheur sur la terre, et que c'est à lui à l'expier en s'associant aux douleurs et aux mérites de l'Homme-Dieu, et qu'au terme de cette vie, qui n'est qu'un court pèlerinage, il sera reçu dans le sein de l'Eternel, en récompense de la patience dont il aura fait preuve. C'est pourquoi il souffre et se tait. A quoi bon chercher par ses écrits à opérer des révolutions, à changer ici-bas le mal en bien, quand le mal d'ici-bas est, à ses yeux, la condition du bien dans une autre vie ? Toutes les questions importantes sont résolues pour lui, il voit clair dans sa destinée ; voilà le secret de la tranquillité qui règne

dans son âme, et du calme et de la netteté qui rayonnent de là sur ses productions littéraires.

La scène change au XVIII<sup>e</sup> siècle. L'homme a porté la main sur l'arbre de la science du bien et du mal, et aussitôt ce paradis enchanté, dans lequel il coulait paisiblement ses jours, s'est évanoui comme les décorations d'un théâtre. C'est bien toujours le même lieu, mais les illusions qui le peuplaient et l'embellissaient se sont à jamais envolées, et il n'est plus aux regards de l'homme qu'un désert aride.

Comment s'est opérée cette grande transformation ?

Par opposition au catholicisme, qui proclame que l'homme ne doit pas abonder dans son sens, mais doit s'en référer en toutes choses à une autorité extérieure, Descartes avait proclamé que l'homme ne doit croire qu'à sa propre raison et ne doit reconnaître pour vrai que ce qui lui paraît évidemment être tel. Ce principe ne porta pas tous ses fruits au XVII<sup>e</sup> siècle, et, comme on l'appliqua peu aux questions politiques et religieuses, il ne troubla point la paisible sérénité de cette époque. Mais ce que le XVII<sup>e</sup> siècle n'avait pas fait, le XVIII<sup>e</sup> le fit, et Dieu sait quels ébranlements et quelles secousses il imprima à toute la société. Le principe cartésien fut comme un levier qu'il mit sous le seuil du vieux monde pour le faire sauter en l'air. Est-il évidemment vrai que le premier homme ait péché, et que son innocente postérité doive porter la peine de son crime ? Non. Est-il évidemment vrai qu'un Dieu souverainement bon ait condamné ses pauvres créatures à subir dans un autre monde des douleurs sans fin ? Non. Est-il évidemment vrai qu'il punisse l'homme d'être né dans telle religion plutôt que dans telle autre ? Non. Ce qui est évident, c'est le contraire de tout cela. Dieu lui-même existe-t-il ? L'immortalité de l'âme est-elle une réalité ? Peut-être. Voilà les idées du XVIII<sup>e</sup> siècle au point de vue religieux : négation

sur des points importants, doute sur des points essentiels, et ses doctrines peuvent se résumer dans cette prière du patriarche de Ferney : « Mon Dieu, s'il y en a un, sauvez mon âme, si j'en ai une. » Mêmes questions au point de vue politique. Est-il évidemment juste que le genre humain soit la propriété de quelques hommes ? Est-il évidemment juste que certaines classes jouissent de l'état social sans en porter les charges, et que d'autres en portent les charges sans profiter des avantages qu'il procure ? Est-il évidemment juste que certains hommes n'aient besoin que de naître pour être environnés sur le champ de tous les biens de ce monde, et que d'autres, au bout d'une vie de labeur et de douleur, ne trouvent que les misères d'une vieillesse abandonnée ? Le XVIII<sup>e</sup> siècle résolut encore d'une manière négative ces divers problèmes, et dès-lors tout le vieil édifice social croula par sa base, et bientôt après tomba en poussière.

Mais pour le faire tomber il fallut combattre, et pour combattre, la littérature dut prendre des caractères qui lui avaient manqué jusque-là. Elle ne se drapera plus, comme au XVII<sup>e</sup> siècle, dans de larges et magnifiques vêtements, afin de parader aux yeux d'une cour brillante ; mais, devenue militante et guerroyante, elle décochera comme un trait sa phrase vive et rapide, rejettera tout ce qui pourrait gêner la vivacité de son allure, et serrera son style comme l'habit d'un soldat ; puis elle frappera et d'estoc et de taille un ennemi chargé d'ans, et finira par l'étendre sur l'arène raide mort. Ainsi s'explique la différence qui existe entre le style du XVII<sup>e</sup> siècle et celui du XVIII<sup>e</sup>, l'un plein de grandeur et de richesse, l'autre plein de souplesse et de mouvement ; l'un se prélassant avec la majesté de Louis XIV en représentation, l'autre ne marchant pas au but, mais y volant comme une balle.

Quand le genre humain en eut fini avec le passé, quand il eut détruit toutes les solutions qu'il avait données autrefois aux problèmes religieux et politiques, il éprouva un malaise qu'il n'avait pas eu le temps de ressentir dans la chaleur de la bataille. Atôme perdu dans l'immensité de l'espace et dans l'éternité du temps, comme une goutte d'eau dans un océan sans rivages, comme un grain de sable dans un désert sans limites, ignorant pourquoi il avait été placé, où il était auparavant, où il irait au terme de cette vie fugitive, il se prit à pousser des gémissements lamentables, et tous les échos du vieux continent en ont retenti durant ces cinquante années. Nous avons entendu des milliers d'âmes *incomprises*, comme elles se nommaient, exhiler et en vers et en prose leur intarissable mélancolie, s'écrier qu'elles n'avaient pas assez d'air dans ce monde, qu'elles étouffaient, suivant l'expression du poète, dans ses étroites limites. Au milieu des brouillards de l'Allemagne et de l'Angleterre, d'innombrables voix se sont élevées en chœur et se sont unies à celles qui retentissaient sous le tiède soleil de la France. Jamais plaintes plus amères n'étaient tombées des lèvres de l'homme que dans ce moment où, privé des croyances morales qui sont aussi indispensables à son âme que les aliments le sont à son corps, il luttait énergiquement contre le besoin, comme Byron et Goëthe, ou s'en allait, affamé de religion, frapper, comme Châteaubriand et Lamartine, à la porte des sanctuaires du passé, et y porter d'ardentes inquiétudes que l'on n'y connaissait pas. On dirait que toutes les tristesses de la race humaine se réfléchissent dans l'âme désolée des poètes de cette époque.

Placée trop près du XVIII<sup>e</sup> siècle et de la révolution pour en saisir l'ensemble, la littérature d'alors, par une illusion d'optique facile à concevoir, ne leur rendit pas justice, et

ne voulut voir que quelques détails déplorables, mais purement accidentels, au sein de ce magnifique tableau. Elle s'imagina que le XVIII<sup>e</sup> siècle avait donné aux problèmes politiques une fausse solution, et s'efforça de remettre en honneur une solution ancienne, pendant que l'ancien ordre social, de son côté, se relevait peu à peu. Heureusement le XVIII<sup>e</sup> siècle était encore debout. Frappé à Waterloo et renversé sur la poudre sanglante, il avait vu les baïonnettes ennemies se croiser sur sa poitrine; mais l'ennemi l'avait épargné dans la crainte que, se relevant dans un dernier et désespéré effort, il ne terrassât à son tour les agresseurs. On consentit à lui faire une petite place dans la société ancienne restaurée; mais bientôt il l'agrandit, l'agrandit toujours plus, poussa la guerre avec vigueur sous le drapeau de Béranger, de Saint-Simon, de bien d'autres encore, et reconquit le pouvoir en trois jours. Alors déclina et s'éteignit peu à peu la littérature romantique.

Le fond et la forme de cette littérature étaient entre eux dans une parfaite harmonie. Née des tristesses et des douleurs d'un temps exceptionnel, elle exprima admirablement ces tristesses et ces douleurs, mais elle ne sut pas exprimer autre chose. C'est pourquoi elle jeta un vif éclat dans l'ode, dans l'épigramme, dans tous les genres qui mettaient en relief la personnalité de l'écrivain, et échoua misérablement dans le drame, qui exige l'abdication de cette personnalité même et la peinture des affections les plus générales. Venue dans un temps où l'homme ne sait ce qu'il veut, ce qu'il doit penser, à quoi il doit se prendre, elle fut ce qu'il fallait qu'elle fût pour exprimer de vagues regrets du passé, de vagues aspirations vers l'avenir, c'est-à-dire qu'elle fut vague elle-même, obscure, embarrassée dans son style et indécise dans ses contours. On y cherche l'idée et on l'y

trouve rarement, car souvent elle n'y est pas ; mais en revanche le sentiment y déborde. C'est ce qui lui donne ces chaudes et vives couleurs dont les monuments littéraires du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècle fournissent peu d'exemples. Dans le XVII<sup>e</sup> siècle, la couleur et le dessin s'harmonisent dans de justes proportions ; le dessin domine au XVIII<sup>e</sup> siècle, et, au XIX<sup>e</sup>, c'est la couleur qui prend le pas sur tout le reste.

Aujourd'hui la littérature romantique est décidément morte, comme le système de De Maistre et comme les engouements de toute nature que le moyen-âge avait excités, et l'on peut prédire que cette littérature ne ressuscitera pas, parce que les causes qui l'avaient amenée s'en vont de jour en jour. De jour en jour les croyances éternelles du genre humain rentrent dans nos âmes à tous, et s'y établissent sur les ruines de cet état intermédiaire entre l'incrédulité et la foi, qui caractérise assez généralement le romantisme au point de vue religieux. De jour en jour nous apprécions mieux la mission divine du XVIII<sup>e</sup> siècle dans le monde, les grands principes de tolérance universelle, de fraternité, d'égalité et de liberté, le christianisme social, en un mot, dont il se fit l'ardent apôtre, et nous ne regardons plus la révolution qu'il opéra comme une source de désillusion et comme un démenti jeté à son audacieux génie. Mais il est vrai de dire que les hommes, meilleurs que les institutions, tendent aujourd'hui comme alors vers un idéal indéterminé, et que, par conséquent, le calme n'est pas encore rétabli dans le royaume des âmes. C'est pourquoi il restera pour un temps dans la société quelques éléments de romantisme qui, s'alliant avec d'autres, ne manqueront pas de produire de remarquables monuments, aussitôt que quelque impulsion énergique

la tirera de la léthargie dans laquelle, après tant de fatigues, elle semble en ce moment plongée. Nous verrons bien.

LE MARQUIS D'AVRISSEUX.

---

## PHRÉNOLOGIE.

— 

**Anthelme Perrin.**

Un de ces derniers jours, une affluence inaccoutumée d'auditeurs se pressait dans la petite salle destinée aux leçons de l'école de médecine; non seulement tous les étudiants, mais encore un grand nombre de leurs amis s'y étaient rendus pour assister à une leçon dans laquelle M. Imbert, professeur d'histoire naturelle, devait faire une application de la science phrénologique sur la tête du supplicié Anthelme Perrin. Cette tête était là, exposée aux regards des élèves qui se disposaient à suivre avec avidité les savantes appréciations du professeur.

La phrénologie est, sans contredit, une science pleine d'actualité et d'intérêt, une science qui, outre les secours qu'elle peut prêter à la médecine et ceux non moins importants qu'elle promet à la pédagogie, touche par un grand nombre de points à la science sociale, à la philosophie et à la morale. Et, par exemple, pour peu qu'on en connaisse la portée, il est facile de voir qu'elle mène directement à la question du libre arbitre, question immense et si capitale qu'en y réfléchissant bien on ne peut s'empêcher de faire dépendre de sa solution tout l'avenir des sociétés; témoin

l'immobilisme perpétuel de l'Orient en opposition avec l'activité dévorante de cette partie de l'humanité qui, sur un autre point du monde, marche à pas de géant à la conquête d'un avenir toujours meilleur. C'est qu'ici l'homme a foi en sa liberté, tandis que là il la nie et croit sa volonté irrévocablement liée par une destinée de fer.

L'importance d'une science qui promet d'éclairer de semblables questions ne saurait être douteuse ; aussi a-t-elle été parfaitement comprise, et des hommes d'un savoir éminent s'en sont-ils sérieusement occupés. Malheureusement ils n'ont abouti qu'à des résultats contradictoires, et si la phrénologie a rencontré parmi eux d'illustres défenseurs, elle y a rencontré des détracteurs tout aussi illustres. Nous attendons impatiemment que le temps et de nouvelles recherches aient décidé pour cette science la question de vie et de mort.

C'est ce qui explique, quant à présent, l'intérêt que nous avons pris à la leçon qui en a été faite ces jours derniers à l'école de médecine, et dont nous allons rendre compte en tâchant de l'apprécier.

M. Imbert nous a d'abord fait remarquer qu'il éprouvait quelque difficulté à parler de phrénologie à un auditoire qui probablement ignorait les éléments de cette science. Voilà un exorde fort simple, et qui n'a pas le tort d'être trop *insinuant*. Ensuite il a abordé son sujet par la critique du mot *phrénologie*. Ce mot, considéré dans son étymologie, signifie *discours sur l'esprit*. Or, a-t-il dit, il ne s'agit pas ici de l'esprit ; il y a bien assez long-temps qu'on s'en occupe, il faut maintenant songer un peu à la matière. Nous aurions désiré que le professeur expliquât comment il entend substituer l'étude de la matière à celle de l'esprit. Sans doute on a eu tort de s'occuper exclusivement de l'esprit ; mais est-ce une raison pour ne plus l'étudier désormais ? Ce serait une

grande erreur. Je dis même qu'il serait impossible d'agir ainsi; car, si en phrénologie on étudie le cerveau, ce n'est pas dans sa nature intime qu'on l'étudie : ceci est le fait du chimiste ou de l'anatomiste; on l'étudie seulement par rapport aux actes qu'il produit ou qu'il sert à produire, c'est-à-dire par rapport aux phénomènes spirituels, tels que la pensée, le jugement, la mémoire, la volonté, etc. Ce qui veut dire qu'en phrénologie on étudie la matière par rapport à l'esprit, et non abstraction faite de l'esprit; et cela demeure vrai, que le phrénologue soit spiritualiste et admette que le cerveau n'est que l'instrument de la pensée, ou qu'il soit matérialiste et admette que le cerveau est le principe même de tous les actes spirituels. Toujours en phrénologie on a pour but de déterminer à quelles facultés instinctives, intellectuelles ou morales correspond telle ou telle organisation.

Sans l'indiquer précisément, M. Imbert a paru remplacer le mot *phrénologie* par cette autre expression : *physiologie du cerveau*, dont il s'est servi plusieurs fois dans sa leçon.

Il nous semble que cette dénomination n'assigne pas à cette science une place assez tranchée; elle a trop l'air de n'en faire qu'une branche de la physiologie animale. Or, les fonctions cérébrales proprement dites diffèrent tellement de toutes les autres fonctions de l'organisme, par le seul fait de conscience dont elles ont le privilège, que la physiologie du cerveau doit pour cela être considérée comme une science tout-à-fait à part. Toutefois, cette dénomination vaut beaucoup mieux que celle de *crânologie* ou *crânoscopie*, adoptée par quelques phrénologistes. Cette dernière est doublement vicieuse; d'abord, elle est exclusive en ne signifiant que la matière, tout comme le mot *phrénologie* est exclusif en ne signifiant que l'esprit; ensuite, comme c'est la

masse cérébrale qui préside aux fonctions de relation et non la boîte osseuse qui la renferme, comme le crâne et ses développements particuliers ne sont autre chose que les manifestations des développements du cerveau, il est évident que le mot *cránologie* est très-mal choisi. Il faut absolument, si l'on veut réformer la dénomination de cette science, lui donner un nom qui signifie qu'elle a pour objet l'esprit et le cerveau dans les rapports qu'ils soutiennent entre eux.

M. le professeur a en outre exposé ce principe, que toutes les fonctions de la vie de relation dépendent du cerveau comme d'une source unique, et à ce propos il a blâmé les physiologistes qui encore de nos jours attribuent certaines de ces fonctions au cœur, au foie, à l'estomac, etc. Nous ne pensons pas qu'il y ait aujourd'hui un seul physiologiste qui mérite réellement ce blâme; tous sont assurément bien d'accord de rapporter tous les phénomènes de la vie de relation au cerveau: les données de la science ne permettent plus aucun doute sur ce point; seulement il est resté dans le langage ordinaire des expressions vicieuses qui semblent attribuer un grand nombre de ces phénomènes à d'autres organes. Ainsi, par exemple, ces expressions: *son cœur fut touché*, *il montra du cœur*, et une foule d'autres, semblent rapporter au cœur la sensibilité, le courage et beaucoup d'autres sentiments.

Du reste, ces manières de dire ont une cause toute naturelle dans l'impression que reçoit le cœur au milieu de toute affection un peu vive. Cette impression, résultat de la coexistence du système nerveux cérébral avec le système ganglionnaire et du lien intime qui unit ces deux branches de principe vital, est quelquefois si forte, qu'elle pourrait bien nous donner le change, si une étude plus approfondie ne venait rectifier cette erreur et nous apprendre que c'est

bien le cerveau qui éprouve toutes les sensations, et que le cœur, les intestins, le foie, etc., ne sont impressionnés que par contre-coup, pour ainsi dire; encore faut-il que le cerveau juge ces impressions, car sans cela notre organisme pourrait bien être modifié, mais nous n'en aurions pas conscience; en un mot, l'impression n'existerait pas.

Durant toute sa leçon, M. Imbert nous a paru manifestement vouloir tourner en dérision la philosophie. Selon lui, les philosophes n'ont tenu aucun compte du cerveau; ils se sont imaginé qu'il suffit des sens pour penser, et, pour me servir de ses propres expressions, *qu'on peut penser sans tête*. Mais dites nous donc où vous avez vu cela... Citez-nous donc des philosophes qui aient prétendu que le cerveau est inutile pour penser... Vraiment, votre critique est inconcevable. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que vous avez l'air d'attribuer cela aux philosophes en général. Si vous parliez seulement de *quelques-uns*, nous penserions que cette opinion a pu être professée par quelques rêveurs obscurs, bien que nous n'en connaissions pas, et cela parce qu'il n'est pas d'erreur qui n'ait été avancée et soutenue. Vous ne voulez probablement pas parler des philosophes qu'on a nommés *sensualistes*, comme Locke, Condillac et autres: ce serait jouer sur les mots; vous savez bien qu'ils n'ont été nommés ainsi que parce que, contrairement aux spiritualistes, ils admettaient qu'il n'y a pas en nous d'idée qui n'ait sa source dans la sensation, et cela sans contester nullement (puisqu'ils ne l'examinent pas) que le cerveau soit l'organe auquel correspondent tous les sens, sans nier aucunement qu'il ne soit dans le fait le véritable organe de la pensée.

Le professeur a ensuite parlé de l'innéité des idées. Nos idées sont innées, non pas en ce sens qu'elles existent déjà en nous avant de s'y manifester, ce qui n'est pas, mais

parce qu'il y a en nous la faculté de les produire, et que cette faculté naît en nous avec le cerveau, c'est-à-dire avec nous-mêmes. Cette manière de voir nous paraît extrêmement juste; il serait absurde d'interpréter autrement la dénomination d'*idées innées*. Mais nous pensons que cette dénomination est très-vicieuse, et que c'est à ce vice seul qu'on doit attribuer toutes les luttes qui ont surgi à ce sujet entre les philosophes; aussi les écoles de nos jours ont-elles entièrement abandonné l'expression d'*idées innées* pour se servir de celle d'*idées nécessaires*. Déjà le grand Descartes, pressé par les objections que lui adressait Gassendi sur l'innéité des idées, répondait en déclarant qu'il entendait par là, non des idées dont l'existence est permanente dans l'esprit, mais des idées qui, certaines circonstances étant données, doivent nécessairement se produire. On le voit, d'après cette explication de Descartes lui-même, ce qui, rigoureusement parlant, est inné en nous, c'est la puissance génératrice des idées et non les idées elles-mêmes; tout comme, *quand je lève mon bras*, ce n'est pas ce mouvement qui est inné, mais la force musculaire qui le produit.

La manière dont il faut entendre l'innéité des idées étant une fois arrêtée, M. Imbert a recherché si l'on doit considérer le cerveau comme un organe unique ou comme un ensemble d'organes. Selon lui, la pluralité des organes cérébraux ne peut être mise en doute. Si le cerveau était *un*, on n'expliquerait pas comment certains ordres d'idées n'apparaissent dans l'esprit qu'à une certaine époque de la vie. Ainsi, les idées relatives à l'amour filial, à l'amour conjugal, à l'amour paternel, au désir de la gloire, à celui de la fortune, n'apparaissent dans l'esprit et ne s'y développent qu'à des âges différents; si le cerveau était *un*, ces idées se manifesteraient tout aussi bien chez l'enfant que chez l'homme

adulte ou chez le vieillard. Nous regrettons que le professeur n'ait pas donné plus de développement à cette discussion sur un principe qui est la base de la phrénologie. Essayons donc d'y suppléer.

En admettant la pluralité des organes cérébraux, vous êtes forcé de reconnaître que ceux de ces organes qui président à certaines fonctions, n'apparaissant dans l'homme qu'à un âge plus ou moins avancé de sa vie, n'étaient pas développés avant cet âge et n'existaient chez lui qu'à l'état de germe; vous êtes forcé de reconnaître aussi que ces organes deviennent caducs en même temps que les fonctions viennent à cesser. Il y a donc des lois générales en vertu desquelles chacun des organes est dans sa puissance à un âge déterminé. Mais alors je conçois tout aussi bien qu'en vertu de lois générales, un organe unique de sensibilité, d'intelligence et de volonté puisse acquérir à des âges différents des propriétés particulières, des modes particuliers de *sentir*, de *penser* et de *vouloir*.

Voici, du reste, comment j'explique cela :

Toutes les forces si diverses et d'un nombre infini qui se meuvent au sein de l'univers se lient et s'enchaînent; il y a entre elles toutes une dépendance réciproque et continuelle. Partout dans la nature on trouve action et réaction. L'âme, cette force si supérieure à toutes les autres par la conscience qu'elle a d'elle-même, n'agit point du tout isolément; comme toutes les autres, elle rencontre des forces étrangères qui modifient son action, soit en l'augmentant, soit en la diminuant, soit enfin en se combinant avec elle pour produire des résultats nouveaux; comme on voit en mécanique des forces se détruire ou bien encore s'ajouter pour produire un mouvement composé qui par sa nature diffère de chacun des mouvements simples; tout comme en chimie on voit deux

substances s'unir et former par leur combinaison une substance nouvelle qui par ses propriétés se distingue parfaitement de chacun des éléments qui la composent. Ceci admis, et on ne peut se refuser à l'admettre, on concevra parfaitement que l'âme, ou du moins le cerveau, qui la représente matériellement, ait une activité propre toujours identique en elle-même, mais qu'ayant à s'exercer dans un milieu mobile et varié, elle participe elle-même de cette mobilité et de ces variations; on concevra parfaitement que venant à s'associer à des organes nouveaux qui ne se développent qu'à un certain âge, comme, par exemple, ceux de la génération, l'âme applique son activité sur ces organes, et produise ainsi des actes nouveaux, des idées nouvelles, auxquels rien en elle ne correspondait pendant tout le temps que ces mêmes organes étaient à l'état rudimentaire.

Ce que nous venons de dire s'applique à tous les sentiments, à toutes les tendances qui n'existent chez l'individu qu'à un certain âge de sa vie, ou bien qui semblent dominer chez lui à un âge plutôt qu'à un autre, comme, par exemple, l'*enthousiasme* pendant la jeunesse, le *positivisme* ou l'amour des biens solides et matériels dans un âge plus avancé. Tout cela trouverait sa raison d'être dans les influences du milieu; tout cela s'expliquerait par le contact de l'âme avec d'autres forces placées soit dans l'organisme même, soit dans le monde extérieur. On voit qu'en admettant un organe cérébral unique, on peut rendre compte des faits sur lesquels le professeur appuie le système de la pluralité. Maintenant il nous reste, à notre tour, à soulever quelques-unes des difficultés graves que ce système présente.

Puisque, dans le système de la *pluralité des organes*, un de ces organes est destiné à percevoir, l'autre à réfléchir, l'autre à juger, l'autre à se souvenir, etc., il faut nécessaire-

ment qu'il y ait un lien entre ces différentes parties du cerveau ; il faut qu'il y ait entre toutes ces facultés un intermédiaire, un point central vers lequel elles puissent toutes converger ; sinon il serait impossible de concevoir comment la réflexion ou la mémoire, par exemple, pourraient agir sur les données de la perception ou du jugement, et ainsi de même pour toutes les autres ; sinon il ne pourrait y avoir de sentiment d'individualité ; nous ne rapporterions pas tous les phénomènes si multiples et si variés de la conscience à un être *un* et identique.

En effet, essayez de nier l'existence de cet organe central dans lequel viendrait, pour ainsi dire, se refléter l'action de chacun des autres, [et voyez ce qui arrivera. L'organe qui perçoit ne peut percevoir sans la conscience de sa perception, celui de la mémoire ne se souvient que parce qu'il a conscience de son souvenir, et ainsi de suite. Il est évident qu'aucun des phénomènes de l'esprit n'existerait pour nous si nous n'en avions conscience, et il est tout aussi évident que c'est la conscience de ces phénomènes qui nous donne le sentiment de notre individualité. Or, si chacun des organes ainsi localisés dans le cerveau a conscience de ses actes, il y aura en nous un individu qui perçoit, un autre qui juge, un autre qui se souvient, etc. ; c'est-à-dire autant d'individus qu'il y a en nous d'organes ou de facultés, ce qui est absurde.

Peut-être admettez-vous, pour éviter toutes ces difficultés, qu'il existe, en effet, un organe central vers lequel tous les autres convergent, que cet organe est chargé d'établir le rapport entre les opérations de tous les autres, et que c'est lui qui seul nous donne le sentiment de notre individualité. Mais prenez-y garde, si vous admettez cela, vous détruisez par ce fait même toute la valeur du principe de la pluralité

des organes. En effet, de même que l'on ne conçoit pas l'existence d'un rapport sans concevoir en même temps l'existence des termes qui le constituent, de même l'existence d'un rapport entre toutes les facultés ne peut être constitué que par la coexistence de ces facultés ; et, si ce rapport est établi dans un organe particulier, ces facultés doivent donc coexister dans cet organe. De plus, le sentiment de l'individualité étant le résultat de la conscience que nous avons de tous les phénomènes dont le moi est la source, cet organe qui seul aurait le sentiment d'individualité devrait avoir conscience de tous les phénomènes, c'est-à-dire que c'est lui qui en dernière analyse percevrait, jugerait, se souviendrait, etc., que c'est lui qui, en un mot, serait le seul et unique organe cérébral. Il nous paraît résulter de tout cela qu'il est bien plus difficile de concevoir le système de la pluralité que celui de l'unité.

Après cette discussion sur les principes fondamentaux de la phrénologie, suivons le professeur dans l'exposé des grandes généralités de cette science. A la suite de nombreuses observations, les phrénologues ont divisé toutes les facultés en trois grandes classes se rapportant à trois grandes régions du crâne. Une de ces régions comprend toute la partie postérieure de la tête et se prolonge en se rétrécissant sur toute la partie inférieure du front, immédiatement au-dessous des yeux, en sorte qu'elle forme comme un bandeau irrégulier très-large postérieurement (c'est dans cette partie que sont les instincts) et très-étroit dans la partie antérieure (c'est là que sont les organes de la perception ou la *perceptivité*). On a ainsi rangé les fonctions instinctives et perceptives dans une même grande classe, parce que ce sont les seules qui soient tout-à-fait communes à l'homme et aux animaux. Les organes de la réflexion ou de la *reflectivité* occupent tout le

reste du front, c'est-à-dire sa presque totalité. Enfin, à la partie supérieure de la tête se trouvent les sentiments moraux dont l'ensemble, a dit le professeur, constitue ce qu'on appelle la moralité. Nous croyons qu'on devrait s'en tenir au terme plus général de *sentiments*, car le courage, la fermeté, l'espérance, que le professeur nous a montrés dans cette partie, ne sont pas toujours des sentiments moraux. On peut espérer le mal, avoir le courage de faire le mal; ces sentiments ne sont moraux que quand ils marchent de pair avec la justice, qui, du reste, trouve aussi sa place dans la région supérieure.

Les généralités de la science phrénologique étant exposées, M. Imbert a distingué deux sortes d'application de cette science. Ou il s'agit de reconnaître à l'inspection d'un sujet quelles sont ses facultés et ses tendances prédominantes, et, si c'est un enfant, d'indiquer, par conséquent, quel est le genre d'éducation qu'il convient de lui donner, soit pour équilibrer ses penchants, soit pour développer ses tendances heureuses et réprimer celles qui pourraient le mener au vice; ou bien il s'agit seulement de vérifier si les protubérances ou *bosses* qu'on trouve sur une tête correspondent bien réellement aux instincts, aux facultés qu'on a pu remarquer chez l'individu qu'on étudie. On voit que c'est de ce deuxième genre d'application qu'il s'agissait au sujet d'Anthelme Perrin.

Avant de passer à cette application, M. le professeur a fait deux remarques très-justes et assez importantes. La première, c'est que lorsque l'on étudie la tête d'un criminel, il faut bien moins y rechercher la *bosse du crime* que la bosse du motif qui l'y a poussé. Il est, en effet, peu d'hommes qui commettent le crime pour le crime même; on en cite de très-rares exemples. Presque toujours c'est un

besoin ou une passion que l'homme veut satisfaire , et , sous l'influence irrésistible de cette passion ou de ce besoin , il va quelquefois jusqu'à employer , pour les satisfaire , des moyens criminels. Dira-t-on , par exemple , qu'il a la bosse du vol , celui qui , pressé par la faim , vole un pain chez un boulanger ? Et , si l'on veut des exemples plus frappants et historiques , Agamemnon , Idoménée , Jephthé , Abraham , devaient-ils avoir la bosse du meurtre , bien qu'ils se soient déterminés à commettre celui de leurs propres enfants ? Evidemment non , parce que ces hommes n'agirent ainsi que sous le poids de circonstances impérieuses et fatales.

La deuxième remarque , c'est qu'après avoir trouvé dans un sujet une bosse quelconque , on n'en devra pas conclure que ce sujet possède nécessairement les qualités ou les défauts que provoque ordinairement la tendance indiquée par cette bosse , car les facultés intellectuelles et morales sont essentiellement modifiables. Une sage éducation peut les transformer , en corriger les vices , en développer les vertus ; en un mot , elle peut être à ces facultés ce que l'hygiène bien entendue est au tempérament. C'est pour cela qu'un homme pourra très-bien avoir la bosse d'une tendance dont les effets seront détruits par l'influence de l'éducation.

Il nous semble qu'il aurait aussi fallu faire ressortir ce fait , que souvent les tendances s'équilibrent ou se neutralisent. Ainsi , un homme qui aura l'instinct de propriété , ou l'*acquisivité* , développé à un très-haut degré , peut avoir en même temps le sentiment de la charité qui le pousse à donner les biens qu'il a acquis. L'instinct de propriété produit donc de bons résultats chez cet homme , tandis que chez un autre qui n'aura pas le sentiment de la charité ce même instinct pourra être très-funeste. Il pourra même le pousser au vol , surtout si le sentiment de justice est faible chez lui ,

et si en même temps il est assez peu intelligent pour s'aveugler sur l'issue de son acte et croire à la possibilité d'échapper au châtement, ou bien encore s'il est très-intelligent et assez adroit pour agir de manière à s'assurer l'impunité. Le degré de courage tout aussi bien que le degré d'intelligence et de moralité, et mille autres causes encore, viendront modifier l'instinct de propriété, que nous considérons ici, et faire varier les résultats de son exercice. Eh bien ! en prenant une à une les facultés et les tendances si nombreuses de notre âme, il serait facile de faire voir qu'elles sont toutes dans le même cas, qu'elles peuvent toutes être plus ou moins gênées ou favorisées dans leur développement et produire des effets très-variables, selon la manière dont leur action se combine avec l'action des diverses tendances auxquelles elles se trouvent nécessairement unies. On conçoit dès-lors combien la science phrénologique doit être difficile. Au reste, les phrénologues ne manquent pas d'alléguer cette complication d'effets toutes les fois que leur science paraît être en défaut par l'absence d'une bosse qui devrait correspondre à telle faculté ou d'une faculté qui devrait correspondre à telle bosse.

Revenons à la leçon, et hâtons-nous, avec M. Imbert, de passer à l'examen de la tête du supplicié.

Chez ce malheureux, les organes de la *perceptivité* étaient assez développés, tandis que ceux de la *réflectivité* l'étaient fort peu. Par conséquent, il ne devait pas manquer d'aptitude à saisir le monde extérieur; mais il devait être très-peu disposé à réfléchir, et par suite être exposé à une foule de faux jugements. Son front, en effet, était large dans le bas, et allait en se rétrécissant dans la partie supérieure, de manière à présenter la forme d'un triangle dont la base serait assise sur les yeux et qui aurait son sommet au haut du front.

La partie supérieure du crâne , celle qui correspond aux sentiments , était chez lui entièrement déprimée ; la fermeté et le courage y étaient seuls représentés par une légère saillie. Enfin , ce qu'il y avait de plus remarquable dans cette tête , c'est l'extrême développement des parties latérales : ainsi, l'instinct de la propriété, ou l'*acquisivité*, présentait une proéminence très-marquée ; il en était de même de la *secretivité*, ou instinct de la ruse, qui se trouve immédiatement au-dessous et plus près de l'oreille, puis de la *combattivité*, ou instinct de la rixe, et enfin, suivant M. Imbert, la *destructivité* y était caractérisée par une véritable *bosse*.

Cet homme avait donc toutes les tendances propres à former le criminel : très-peu de jugement, une intelligence bornée, beaucoup de cupidité, de la ruse, une grande audace, un esprit querelleur, et, comme complément, l'instinct de la destruction. Si maintenant vous joignez à cela qu'il appartenait à des parents pauvres qui ne purent l'élever ou du moins ne lui donnèrent qu'une éducation très-imparfaite, que de bonne heure il vint à Lyon, un de ces grands centres où les passions surexcitées peuvent se développer à l'aise et trouver un aliment à satiété ; si vous vous le figurez dans cette grande ville, livré à lui-même, sans guide, sans appui, recherchant naturellement les jeunes gens de caractères et de goûts conformes aux siens, alors vous comprendrez facilement comment il a pu s'engager dans cette voie funeste, en suivre la pente rapide, et la parcourir jusqu'au terme déplorable où trop souvent elle conduit. Mais, pour mieux le faire comprendre encore, nous allons, avec M. le professeur, esquisser à grands traits cette vie criminelle.

Perrin fut d'abord pris et condamné une première fois pour vol ; à l'expiration de sa peine, il revint à Lyon, mais il y revint flétri, stygmatisé pour ainsi dire, ne pouvant inspirer

assez de confiance pour trouver aucun emploi honorable. La police avait continuellement l'œil sur lui, comme sur tous ceux qui ont subi un premier châtement de la justice, et, au moindre vol qui se commettait, il était tenu de comparaître, ce qui sans cesse éveillait sur lui la défiance publique. Mais s'il ne pouvait pas vivre honnêtement, il lui était très-difficile aussi de mener une vie coupable, à cause précisément de l'active surveillance dont il était l'objet. Pour échapper à cette situation contrainte, Perrin prend le parti de rompre son ban et d'aller à Paris. Il part; à peine est-il hors de Lyon qu'il rencontre un jeune ouvrier se dirigeant aussi sur la capitale, et les voilà qui se mettent à cheminer ensemble. C'est alors qu'une pensée horrible dut traverser l'esprit du meurtrier. Ce jeune homme qui va à Paris a doit avoir de l'argent et un passeport; lui n'a ni l'un ni l'autre. De l'argent, il n'a pas les moyens de s'en procurer; pour son passeport, il n'est bon qu'à le faire arrêter. Si donc il dépouillait cet homme, il pourrait aller tout droit à Paris et échapper aux recherches de la police, il serait libre enfin; et l'insensé, aveuglé par l'espoir du succès, se met à méditer son crime. Il fait entrer l'ouvrier dans une auberge, le fait boire autant qu'il peut, et ils se remettent en route à l'entrée de la nuit. Arrivé sur le pont d'Anse, le malheureux cède à son odieuse tentation, et, profitant de l'obscurité et de la solitude, il se précipite sur son compagnon qui était à moitié ivre, l'assomme, puis, après lui avoir pris son argent et ses papiers, il le jette dans la rivière. On sait comment, plus tard, un hasard inespéré fit découvrir ce meurtre et son auteur. Aujourd'hui la justice a fait son cours et puni le coupable.

Maintenant, Messieurs, dit le professeur, ne se présente-t-il pas naturellement une question? En présence de ces faits, et après avoir constaté chez cet homme une organisation qui,

aidée par les circonstances, le poussait fatalement au crime, ne devons-nous pas nous demander si la justice humaine a raison de lui ôter la vie?... Platon, rêvant le bonheur des sociétés, disait : *Si les philosophes étaient rois, et les rois philosophes*. Nous dirons nous : *Si les rois étaient phrénologistes et si les phrénologistes étaient rois (non pas rois constitutionnels, bien entendu, et l'on devine pourquoi)*. — Eh bien! si nous étions rois, et rois phrénologistes, nous ne savons pas trop si nous serions arrivés à d'autres résultats que ceux auxquels on est arrivé. Dans ce cas, vous avouerez, Monsieur le professeur, qu'il serait fort insignifiant que les phrénologistes fussent rois ou ne le fussent pas.

M. Imbert, examinant le droit de la société, reconnaît qu'elle peut et doit se garantir des hommes qui, organisés comme Anthelme Perrin, sont évidemment dangereux pour elle. Mais de quelle manière doit-elle s'en garantir? C'est là toute la question. Est-ce en leur ôtant la vie, ou bien en les mettant dans l'impossibilité de nuire aux autres hommes par la privation de tout commerce avec eux? Les anciens, ajoute le professeur, avaient songé à agir sur les masses par l'exemple; aujourd'hui on paraît avoir abandonné ce moyen. Au lieu de faire les exécutions en plein midi et dans le lieu le plus fréquenté de la ville, on choisit un endroit isolé et les premières heures du matin; encore s'applaudit-on quand une pluie battante retient les curieux dans leurs demeures.

A notre grand étonnement, M. Imbert n'est pas allé plus avant dans cette question. Il n'a rien conclu. Il ne nous a pas même dit si, à sa manière de voir, l'exemple est utile ou ne l'est pas. Nous nous attendions à le voir proclamer franchement et logiquement les conséquences de ses principes.

Ces conséquences nous paraissent fort claires. Si, dans votre conviction de phrénologiste, vous ne reconnaissez à la

société d'autre droit que celui de se garantir contre le criminel, et si, en même temps, il ne vous est pas prouvé que l'exemple soit nécessaire à l'exercice de ce droit, que reste-t-il, je vous le demande, pour fonder la peine de mort? Absolument rien. Ce n'est plus qu'une coutume barbare et féroce, qu'il faut se hâter de détruire. Il y a plus : l'exemple serait-il reconnu utile que cela ne pourrait justifier la peine de mort ni aux yeux des phrénologues, ni aux yeux des moralistes. Mais l'espace nous manque pour développer cette proposition ; nous en ferons l'objet d'un article spécial.

M. Imbert a terminé en encourageant ses auditeurs à se livrer à l'étude de la phrénologie, ou plutôt de la *physiologie du cerveau*. Jusqu'ici, nous ne le désapprouvons pas ; mais ce que nous ne pouvons pas approuver, c'est de leur avoir recommandé de substituer cette étude à celle de la philosophie. Selon lui, le règne de la philosophie est passé ; cette science est à la phrénologie ce que l'alchimie était à la chimie, ce que l'astrologie était à l'astronomie. Il est impossible, Monsieur Imbert, que vous ayez réfléchi sérieusement avant d'établir de semblables analogies. Etudiez l'histoire et vous verrez que l'alchimie et l'astrologie ne sont se montrées et n'ont dominé les intelligences que dans les temps de barbarie, au lieu que la philosophie est demeurée dans les langes durant tous ces temps-là et n'a atteint tous ses développements que dans les siècles les plus brillants de la civilisation. Quoi ! vous oseriez comparer la philosophie à ce qui n'était qu'un amas de préjugés et d'erreurs grossières !... C'est ainsi que vous considérez la science des Platon, des Socrate, des Aristote et de tant de génies sublimes qui, en même temps qu'ils étaient surtout philosophes, ont jeté de si vives lumières sur toutes les connaissances humaines ! Comment pouvez-vous donc supposer qu'une telle science soit restée debout au milieu de

notre monde moderne, tourmenté comme il l'est du besoin de connaître la vérité, où la pensée, libre de tout frein, s'exerce avec une patience et une ardeur infatigables?... Comment concevez-vous donc qu'elle ait trouvé tant et de si illustres continuateurs dans les Bacon, les Descartes, les Leibnitz, les Malebranche, les Kant, les Schelling, les Hegel, etc.? Ne vous apercevez-vous pas que ce sont ces mêmes hommes qui ont le plus contribué à renverser les ténèbres du moyen-âge, et que c'est Bacon et Descartes, ces deux fondateurs de la philosophie moderne, qui ont ruiné ou tout au moins préparé la ruine complète de l'alchimie et de l'astrologie, le premier en proclamant la méthode d'observation, le second en posant le critérium de la vérité?

Est-ce à dire que de notre côté nous nions la phrénologie? Non; nous sentons qu'il faut plus de circonspection en de pareilles matières. Nous l'avons dit en commençant cet article, nous attendons pour nous prononcer que d'autres recherches et d'autres études aient jeté de nouvelles clartés sur la question, c'est-à-dire que nous laissons à d'autres le soin et le mérite de vider le débat. Notre unique but, en faisant ressortir les difficultés qu'on rencontre dans les principes qui servent de base à cette science, a été d'appeler l'attention et de provoquer des explications meilleures.

Mais si nous ne nions pas la phrénologie, nous défions les phrénologistes de jamais arriver à nier raisonnablement la philosophie, et surtout la psychologie, cette partie de la philosophie qui est évidemment l'objet principal de leurs attaques et qu'ils prétendent remplacer. Ce que nous avançons ici a été parfaitement démontré par M. Bouillier dans le cours qu'il professe si savamment à la Faculté des lettres de notre ville. Dans une de ses leçons, ce professeur a

prouvé jusqu'à l'évidence que la phrénologie présuppose la psychologie.

Comment, en effet, font les phrénologistes pour dresser leurs cartes, c'est-à-dire pour assigner sur la tête un lieu, ou une *bosse*, à chaque faculté, à chaque tendance? C'est tout simple. Ils commencent par étudier ces facultés et ces tendances chez le plus grand nombre de sujets qu'ils peuvent, c'est-à-dire qu'ils font de la psychologie; puis ce n'est qu'après avoir bien étudié ces facultés et ces tendances, et remarqué à quel développement particulier du crâne chacune d'elles correspond dans tous ces sujets, qu'ils notent la partie ainsi développée, pour la considérer dès-lors comme la *bosse* de la faculté en question. Non seulement la phrénologie présuppose la psychologie, mais encore elle la présuppose bien faite. Autant vaudra l'une de ces deux sciences, autant vaudra l'autre. Si les phrénologistes étudient mal les facultés de l'âme, ils tomberont dans une foule d'erreurs; entre autres, ils pourront commettre celle de voir plusieurs facultés là où il n'y a que des modes d'action de la même, et, par suite, ils chercheront et trouveront peut-être plusieurs bosses, tandis qu'ils doivent n'en chercher et n'en trouver qu'une. N'est-il pas à croire que le célèbre Gall est dans l'erreur quand il reconnaît un organe particulier pour la mémoire des personnes, un autre organe pour la mémoire des noms, un autre pour celle des localités? Pourquoi, par une induction très-légitime, n'admettrait-on pas alors une mémoire pour la musique, une autre pour la peinture, etc., etc., c'est-à-dire autant de mémoires particulières, et, par suite, autant d'organes particuliers de mémoire qu'il y a pour cette faculté de modes d'action possibles? Et remarquez qu'ainsi on arriverait à cette singulière conséquence, qu'en même temps qu'il apparaîtrait une science nouvelle, en même temps aussi devrait apparaître

chez les hommes un organe nouveau. Il n'est pas besoin d'être profond psychologue pour comprendre qu'un individu possède telle mémoire et non telle autre uniquement parce qu'il exerce cette faculté unique sur cet objet-ci plutôt que sur celui-là. S'il aime passionnément la musique et abhorre les mathématiques, il est bien clair que la musique l'impressionnera plus fortement et que tout ce qui y a rapport se gravera dans son esprit, tandis que rien dans les mathématiques ne pouvant fixer son attention, sa mémoire sur cette science paraîtra toujours en défaut.

Mais peut-être les phrénologistes diront-ils, comme M. Imbert : « Si nous faisons de la psychologie, nous ne la faisons pas comme les philosophes; nous étudions les facultés sur tous les sujets qui se présentent à nous, et eux ne les étudient qu'en eux-mêmes. » A cela nous répondrons que si la psychologie ne doit pas s'en tenir aux études de la conscience, il faut nécessairement qu'elle commence par là. Comment voulez-vous étudier un sentiment chez un autre homme si vous ne l'avez jamais observé en vous-même? Comprendrez-vous l'amour, par exemple, si vous n'avez jamais rien éprouvé de semblable? Saurez-vous ce que la parole ou le geste de cet homme exprime, si c'est de la colère ou de la tendresse, du chagrin ou de la joie, si vous-même vous n'avez jamais ressenti et exprimé ces sentiments? Pour peu qu'on y prenne garde, on sentira toute la justesse de ces réflexions. Que les phrénologistes ne foulent donc pas aux pieds la psychologie, puisqu'ils auront toujours besoin d'elle, tandis qu'elle a fort bien su se passer d'eux jusqu'à présent, et qu'il est au moins douteux qu'elle y ait jamais recours. C'est pourquoi, nous le disons encore en terminant, il n'est pas nécessaire d'être prophète pour prédire que si jamais la phrénologie prend rang parmi les sciences, ce ne sera pas sur les ruines de la philosophie.

R\*\*\*

## VARIÉTÉS.

## LES MYSTÈRES DE LYON.

## PREMIÈRE PARTIE.

## I.

## L'Accouchement.

Oh! n'insultez jamais une femme qui tombe!  
 Qui sait sous quel fardeau sa pauvre âme succombe?  
 Qui sait combien de jours sa faim a combattu,  
 Quand le vent du malheur ébranlait sa vertu?

VICTOR HUGO, *Chants du Crépuscule*.

C'était une froide nuit de l'hiver de 18... Deux femmes traversaient le Pont-de-Pierre. Leurs mises annonçaient des ouvrières. L'une, déjà âgée, semblait être la mère; la seconde, quoique jeune, paraissait accablée par de vives douleurs et ne pouvait marcher.

— Allons, du courage, ma pauvre Antoinette, disait la plus âgée, nous sommes bientôt arrivées; appuie-toi sur moi.

— Mère, répondit l'autre d'une voix altérée, je n'ai plus de forces, je ne peux plus marcher.

— Mon Dieu! mon Dieu! secourez-nous! Viens, ma pauvre fille...

La jeune fille fit encore quelques pas, mais bientôt les douleurs la reprirent avec plus de force; elle se cramponna au bras de sa mère, essaya d'avancer, puis, s'arrêtant tout-à-coup, elle murmura découragée :

— Je ne puis...

Alors la mère et la fille se regardèrent avec un profond sentiment de désespoir ; cette dernière s'assit sur la dalle glacée et poussa quelques sourds gémissements.

— Oh ! ne crie pas, ne crie pas, je t'en prie. Mon Dieu ! que faire ? Antoinette, essaie encore ; je t'aiderai, je te porterai.

La malade fit un signe de tête négatif ; ses forces étaient épuisées. Des spasmes nerveux contractaient tous ses membres ; elle essayait d'étouffer ses cris en mordant avec rage son mouchoir. La pauvre mère essayait la sueur froide de son front et cherchait à ranimer son courage par quelques paroles de consolation ; mais la crise devint plus intense et atteignit un paroxysme effrayant.

— Que faire ? que faire ? s'écria la malheureuse mère. Mon Dieu ! vous nous abandonnez donc entièrement ? Oh ! non, tu ne resteras pas là, Antoinette, ma fille, ma bonne fille ! Allons, viens, lève-toi, fais un effort ; tu en mourrais !

Antoinette fit un geste qui indiquait assez qu'elle serait heureuse de mourir.

La mère reprit encore :

— Mais le déshonneur ! Tes cris attireront la garde. Antoinette, entends-tu accoucher au corps-de-garde, au milieu d'hommes grossiers, sans secours ? Oh ! que lui dire ? elle ne m'entend plus... Il fait si froid ! et son enfant mourra aussi !

A ce dernier mot, qu'il semblait que la malade avait seul entendu, les douleurs parurent s'arrêter presque immédiatement ; par un effort surhumain, la jeune fille se releva, puis, domptant la force du mal par l'énergie morale, elle répondit en saisissant le bras de sa mère :

— Oh ! oui, je n'y pensais pas, le pauvre petit en mourrait.

La prendre par le milieu du corps, l'entraîner autant que

le permettait sa faiblesse, fut l'affaire d'un instant pour la mère, qui craignait le retour d'une nouvelle crise. Les deux femmes atteignirent ainsi la descente du pont, et se dirigèrent, en remontant la rivière, vers la place de l'Ancienne-Douane.

Derrière cette place, et en remontant vers le quartier Saint-Paul, se trouve une rue qui a conservé la physionomie de ses pareilles au moyen-âge. Etroite et humide, le jour y pénètre à grand'peine à travers les hauts pignons de ses maisons ; les ordures, la boue, les détritrus de toutes sortes qui recouvrent son pavé, son humidité constante et l'odeur fétide qui s'en exhale lui donnent l'apparence d'un égout mis à sec ; de rares boutiques, quelques allées voûtées, sombres et malpropres s'ouvrent de chaque côté : telle est la rue de l'Arbalète. C'est à l'une des allées que nous venons de décrire que s'arrêtèrent les deux malheureuses femmes. Il était temps.

La mère frappa du marteau de la porte d'entrée ; après quelques instants d'une attente mortelle, une vieille femme, moitié sorcière, moitié servante, vint leur faire lumière et les guider. D'un coup d'œil elle jugea ce qu'il en était. C'était la maison d'une accoucheuse.

La mère balbutia quelques mots que la honte arrêtaît au gosier.

— Bien, bien ! je vois ce que c'est, dit la vieille. Allons, ma petite, suivez-moi et ne pleurez pas ; vous serez bien soignée, venez.

Mais, à l'aspect de cette rue désolée, de cette maison si sombre et si triste, la pauvre victime sentit une sueur encore plus froide mouiller ses tempes ; des sanglots oppressèrent sa poitrine, arrêtrèrent sa respiration ; les douleurs revinrent encore plus vives ; elle se pencha sur sa mère et fut près de s'évanouir.

— Ah ! diable ! diable ! grommela la vieille, il paraît que ça presse (\*).

Puis, saisissant sous le bras la jeune fille que sa mère soutenait de l'autre côté, elle lui fit franchir les degrés qui la séparaient du premier.

La porte était ouverte. Elles entrèrent dans une grande chambre qu'éclairait une bobèche placée dans une lampe de verre. Une grande cheminée ornée de deux vases de terre et, en guise de glace, d'une image coloriée représentant l'Europe sous les traits d'une femme vêtue à la mode de l'Empire ; deux chandeliers en cuivre et un buste en plâtre du général Bertrand, symétriquement placés sur une vieille commode ; quelques chaises de paille, une table en noyer près de la fenêtre, dont les volets étaient soigneusement fermés ; enfin un plafond à poutrelles jadis grises, mais noires pour le présent ; une tapisserie en papier à fleurs jaunes sur fond marron, un plancher mal carrelé, tel était l'aspect de ce parloir ou salle d'introduction de l'établissement.

Un bruit de voix de femmes se faisait entendre.

— Madame Crinet, appela la vieille, venez donc, c'est du monde.

Un instant après M<sup>me</sup> Crinet se présenta à la porte du fond, qui desservait les appartements intérieurs.

C'était une femme grande et sèche, jaunie sur toutes les tranches, coiffée d'un bonnet à barbes et à vastes bords, l'abdomen orné d'un tablier d'étoffe de laine noire, à la ceinture duquel pendaient un trousseau de clefs retenu dans les poches et une énorme paire de ciseaux qui, fixés au bout par une chaîne de laiton argenté, oscillaient gravement de droite à gau-

(\*) Qu'on nous pardonne la crudité des termes et des détails, mais les faits sont exacts ; il n'y a point d'exagération.

che, selon les mouvements de la matrone. Elle s'avança assez vivement, examina la malade et salua sans prononcer une parole. Pendant ce temps, cette dernière, déposée sur une chaise et anéantie par l'excès de la douleur, semblait avoir entièrement perdu connaissance.

La pauvre mère aurait bien voulu s'épargner le désagrément des premières paroles ; mais, devant le silence obstiné de la maîtresse du lieu, elle surmonta sa répugnance et murmura :

— Madame, l'état de ma fille réclame au plus tôt tous vos soins ; elle va devenir mère.

Quelques larmes retenues avec peine l'arrêtèrent encore.

M<sup>me</sup> Crinet, en femme capable, s'avança et regarda froidement la malheureuse enfant étendue devant elle.

— En effet, dit-elle gravement, la grossesse est très-avancée, et vous avez agi avec imprudence en attendant ainsi le dernier moment ; car enfin je pourrais ne pas avoir de chambre ; mais je ne veux pas manquer à la confiance que vous avez eue en moi. Hum ! hum ! l'accouchement sera bon. Un médecin est attaché à l'établissement ; les prix sont au plus juste. Seulement, vous savez, Madame, que la police exige que nous inscrivions sur un registre spécial les noms des personnes qui demeurent chez nous, et vous comprenez...

Là-dessus, choisissant une clef dans le trousseau, elle ouvrit le premier tiroir de la commode et prit un livre crasseux recouvert en parchemin.

Pendant tout ce discours la mère avait suivi avec anxiété ces étranges raisonnements. A la dernière phrase elle fit un geste d'effroi et resta comme abattue devant une pensée affreuse, celle du déshonneur de sa fille ; puis, au signe de M<sup>me</sup> Crinet, reculant épouvantée, elle s'écria :

— Oh ! vous ne l'exigerez pas, Madame ; le nom de ma fille à la police !

— Impossible de faire autrement, ou je ne puis vous recevoir.

— Mais, Madame, c'est la mort pour ma fille, la honte pour nous tous. O mon Dieu ! que faire ?

— Les peines portées contre de pareilles infractions sont très-sévères ; cependant...

La mère crut deviner le motif de cette restriction.

— Madame, je ne suis pas riche, j'ai peu d'argent sur moi, voici vingt francs seulement ; mais soignez bien ma fille, épargnez-nous cet opprobre, et tout ce que je pourrai... cette chaîne, je la vendrai... je vous donnerai tout...

Sans doute que ces offres parurent insuffisantes à la matrone, car elle reprit en souriant :

— Tout ce que vous me présentez pourra suffire aux soins et aux dépenses que demande l'état de Mademoiselle ; car je n'aime pas à profiter de ces sortes d'occasions et je fais tout en conscience ; mais, pour cette importante formalité, il m'est impossible de vous en exempter sans perdre mon établissement et ma réputation, ajouta-t-elle d'un ton sentencieux. Du reste, vous vous en exagérez les conséquences ; et quand on est dans ce cas, fit-elle en montrant la malade, on ne doit pas pour se délivrer regarder à si peu.

Le ton sec avec lequel furent prononcées ces dernières paroles ne permettait pas de réponse, et l'horrible formalité fut remplie si consciencieusement que la mère ne songea pas même à dissimuler le nom de sa malheureuse enfant.

— Antoinette Duchêne, répondit-elle d'une voix que l'excès du malheur avait rendue résignée.

Quand tout fut écrit,

— Mère Francœur, menez-la au n<sup>o</sup> 3, dit M<sup>me</sup> Crinet. Zéphirine, viens éclairer.

Une jeune fille de seize ans à peine, cependant grande et

formée pour son âge, parut à ces derniers mots ; elle avait la tête nue, les cheveux en bandeaux ; elle portait une robe d'indienne serrée à la taille par un ruban qui s'attachait devant, un petit fichu de soie cachant mal le cou, une chaussure en mauvais état. Cette parure débraillée, l'expression hardie et même effrontée de la physionomie, quelque chose de cynique dans toute sa personne, prouvaient assez, hélas ! que cette jeune fille n'avait pu échapper déjà à la corruption au milieu de laquelle elle avait été élevée. Elle approcha en se dandinant, saisit un chandelier de cuivre et marcha la première.

Antoinette, dans une atonie complète, se laissa soulever par M<sup>me</sup> Francœur, qui, aidée par la mère, la transporta sur le lit de la chambre n<sup>o</sup> 5.

Une heure sonna à une horloge placée dans une salle voisine. A cet appel de l'heure, qui montrait la longueur du temps écoulé, la pauvre mère tressaillit ; l'horloge la rappelait à la réalité et lui disait que pour cacher le malheur de sa fille il fallait qu'elle l'abandonnât. D'un effort désespéré elle courut l'embrasser une dernière fois et voulut s'échapper ; mais la malade parut comprendre la portée de cet adieu, elle saisit la main de sa mère, et, ramenée à l'évidence de son affreuse position, elle s'écria :

— Oh ! mère, mère, ne m'abandonnez pas !

A la vue de ses souffrances, à cet appel touchant de sa fille, M<sup>me</sup> Duchesne ne put résister à son émotion ; ses larmes longtemps contenues coulèrent avec violence, elle serra son enfant contre son cœur, et ces deux pauvres âmes flétries s'unirent dans une mystérieuse étreinte.

— Dieu nous soutiendra dans cette épreuve ; c'est le consolateur des affligés.

Ainsi parla la mère ; elle dit encore de ces admirables pa-

roles de consolation du Dieu mort sur la croix ; elle promet de revenir bientôt, puis, se faisant forte par la prière, elle se dégagea de l'étreinte nerveuse de son enfant et s'enfuit folle de douleur, s'efforçant de ne pas entendre les cris qu'une nouvelle crise arrachait à la pauvre Antoinette.

— Avez-vous dit à Zoé d'aller réveiller le docteur ? dit froidement M<sup>me</sup> Crinet.

— Elle y est allée, répondit la servante occupée à déshabiller la patiente.

Les cris devinrent plus aigus.

— Ce diable de docteur ne vient pas, dit encore M<sup>me</sup> Crinet ; Zéphirine, fais chauffer de l'eau.

— Allons, allons, voilà que cette pauvre petite se démène, dit M<sup>me</sup> Francœur ; ça presse, ça presse, Madame Crinet.

M<sup>me</sup> Crinet s'avança. Les cris devinrent affreux.

. . . . .

— Tiens, c'est un garçon, dit M<sup>me</sup> Crinet ; et ce paresseux de docteur qui ne vient pas !

Au même moment on entendit des pas dans le corridor, et le docteur Rondin parut au seuil de la chambre.

Il était petit et gros. L'indifférence profonde qui se peignait dans ses traits montrait l'homme qui fait de la médecine par état ; ses vêtements noirs, sales et usés, son chapeau déformé, l'ignoble bâton qu'il portait à la main en guise de canne, je ne sais quelle expression railleuse de la physionomie, et surtout son nez crochu et rougi à son extrémité, faisaient reconnaître assez à l'observateur une de ces natures qui, jetées dans une fausse voie, perdent leur bonté native et marchent à la satisfaction de leurs passions sans s'émouvoir de rien dans la vie, sans prendre nul souci de l'opinion du monde.

— Oh ! oh ! fit-il en entrant d'un air goguenard , il paraît que les eaux sont grosses.

— Tenez ! c'est déjà fini, dit la mère Francœur en lui présentant l'enfant.

— Encore un garçon qui ne saura probablement jamais le nom de son père. Mais vous appelez cela fini ? vraiment non ! car rien n'est fait tant que la mère n'est pas délivrée. Allez donc laver cet enfant, vieille bohémienne, dit-il toujours en ricanant.

La mère Francœur emporta l'enfant.

— Et pas seulement du linge ! dit M<sup>me</sup> Crinet ; attendez, je vais vous en donner.

— Venez plutôt m'éclairer, fit le docteur.

— Zéphirine, éclaire Monsieur, répondit M<sup>me</sup> Crinet, qui avait choisi une nouvelle clef et se disposait à sortir.

— Faites aussi allumer du feu, lui cria le médecin.

Zéphirine prit de nouveau le chandelier et fut éclairer.

. . . . .

Cependant la pauvre mère, dont les douleurs s'étaient un peu calmées, demandait d'une voix faible à voir son enfant.

— Un moment, un moment, ma petite, répondit Rondin ; buvez-moi cela auparavant.

La malade s'efforça de boire.

— Oh ! que je souffre ! murmura-t-elle.

— Ce n'est rien, ce n'est rien. Au premier c'est toujours la mère qui a les coliques, aux autres c'est l'enfant ; ainsi, consolez-vous. Nous allons écrire une petite potion.

La mère Francœur rapporta l'enfant.

Nous ne nous sentons point la force de peindre la joie de la malheureuse mère. Son regard éteint se ranima à la vue de la petite créature qui lui coûtait tant de douleurs. A sa prière,

on la plaça à côté d'elle, et, rassurée en se sentant ainsi près de son enfant, Antoinette, vaincue par la violence du mal, parut s'assoupir.

Les deux femmes étaient revenues. Le docteur était assis près du feu et prenait du tabac dans une grossière tabatière de buis ; il allait boire un verre de vin sucré que l'on venait de lui apporter, et se préparait à une de ces longues causeries qu'il avait l'habitude d'entretenir avec les deux commères, quand des coups violents frappés à la porte d'allée firent tressaillir les trois acteurs de cette scène.

EUGÈNE DE POYZIEUX.

*(La suite à la prochaine livraison.)*

## LES NEUF PLAIES D'UN NEVEU.

### Première plaie.

Jacques I<sup>er</sup>, dit-on, se trouvait mal à la vue d'une épée ; je ne sais quel Capet ne pouvait rester à la même table qu'une assiette de pommes reinettes ; Descartes s'enfuyait à l'aspect d'un nourrisson ; M. Sauzet a en horreur les ourlets de ses mouchoirs de poche. Mais je les trouve heureux tous ces gens-là ; je voudrais avoir leurs misères. Pharaon lui-même, affligé de ses neuf plaies, me paraît fort à son aise auprès de moi, et je préférerais à mon sort celui de Putiphar, voire même avec son épouse. Car mon cauchemar, à moi, ce sont les chats, et les chats fourmillent dans la maison de ma tante. Je suis cerné par les chats.

Ce matin, par exemple, je m'étais éveillé aux romances de M<sup>lle</sup> L., jeune élève du Conservatoire. Un rayon de soleil

sur le papier gris de ma chambre, les gazouillements du serin de la portière, la cime d'un peuplier tremblant dans la cour, et un bon sommeil, hélas! m'avaient bien disposé pour toute la journée. Je faisais, les yeux à demi fermés, de gentils petits projets, que je me proposais de réaliser bientôt à l'Île-Barbe ou à Charbonnières. Je veux être pendu si je songeais à la réforme électorale ou à la question du paupérisme. Tout-à-coup, du haut d'une armoire, une masse velue tombe sur ma poitrine, et, courant le long de mon corps, roule à côté de mon lit. Plein d'effroi, je me soulève à demi, et, jetant les yeux autour de moi, je découvre, accroupi dans un coin, fixant sur moi deux gros yeux verts et brillants, le matou de ma tante, l'ignoble Chéri. J'avais eu déjà de nombreuses querelles avec cet infâme animal, et dans son âme s'était développée contre moi une haine des plus féroces. A la vue de mon ennemi, je saute en bas du lit; l'odieux quadrupède, sous le vain prétexte d'éviter ma colère, se met à courir autour de ma chambre, cherchant un asile, ou peut-être, le monstre! une arme contre moi. Il n'en trouva pas, hélas! mais me brisa une pipe chérie donnée par un ami; alors ma fureur ne connut plus de bornes (quand on me casse mes pipes, je deviens féroce), je saisis un parapluie d'une main forcenée, et j'allais me livrer à des excès sur la personne de Chéri, lorsque (par un instinct de conservation semblable à celui qui fait que les animaux de sa race retombent toujours sur leurs pattes) l'odieux tigre sentit le besoin de se réfugier sur l'armoire qui lui servait d'antre.

*(La suite à la prochaine livraison.)*

---

Le Gérant, CHARLES GERMAIN.